

SOCIOLOGIE

ÉPREUVE COMMUNE : ORAL

Frédérique Omer-Houseaux, Anne Paillet

Coefficient : 2 ; **Durée de préparation** : 1 heure

Durée de passage devant le jury : 30 minutes dont 15 d'exposé et 15 de questions

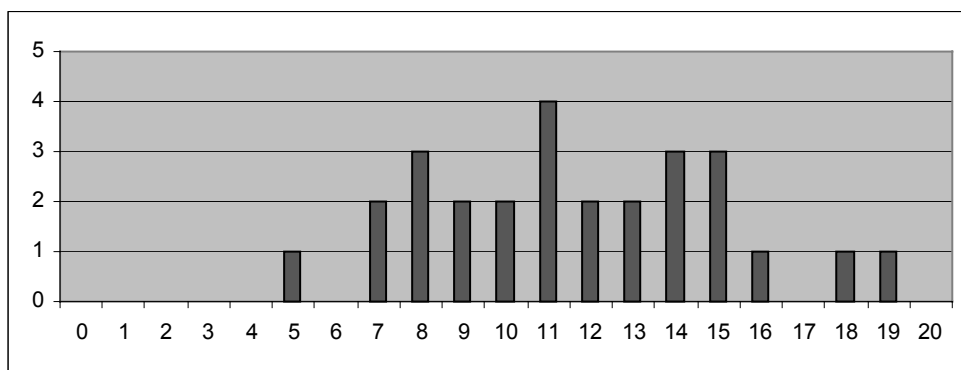
Type des sujets donnés : documents

Modalités de tirage du sujet : un seul sujet

Liste des ouvrages généraux autorisés : aucun. La calculatrice est autorisée et est fournie par l'École Normale Supérieure dans la salle de préparation.

Liste des ouvrages spécifiques autorisés : aucun

27 candidats ont passé l'épreuve du commentaire de dossier en sociologie. Les notes s'échelonnent de 5 à 19. La moyenne s'élève à 11,7; l'écart-type est de 3,5 et 10 candidats sur 27 ont une note inférieure ou égale à 10.



Principe de l'épreuve

Chaque dossier comprenait environ six tableaux statistiques ou graphiques extraits d'un ou plusieurs articles plus ou moins récents ou d'ouvrages de sociologie. Comme les années précédentes, le dossier était systématiquement précédé d'une note intitulée « Note méthodologique » destinée à apporter aux candidats des précisions sur l'origine et le mode de construction des données statistiques ainsi que la définition de certains termes employés dans les documents.

Les candidats étaient appelés à proposer un commentaire de 15 minutes, suivi d'une discussion avec le jury de quinze minutes portant tant sur des points de l'exposé à corriger ou à approfondir que sur des aspects importants du dossier absents de l'exposé. Un même dossier était commenté successivement par trois candidats, après avoir été tiré au sort par le premier candidat de chaque série ainsi constituée.

Commentaire du jury

Le niveau d'ensemble des candidats cette année encore a paru satisfaisant. A l'exception d'un candidat semblant s'ennuyer fermement et s'offusquer des questions du jury, l'ensemble des candidats s'est conformé au principe de l'épreuve. La majeure partie d'entre eux a fait preuve des capacités attendues en termes d'analyse et de problématisation des informations contenues dans les dossiers et d'organisation des connaissances.

Le temps d'intervention a généralement été maîtrisé. Une partie encore importante des exposés s'est toutefois caractérisée par un déséquilibre des parties annoncées, la dernière étant dans ce cas systématiquement sacrifiée ou interrompue par le jury à l'expiration des 15 minutes. Par ailleurs, on peut s'étonner que certains candidats aient jugé suffisant d'annoncer le plan de leur exposé sans l'avoir au préalable étayé par une problématique clairement formulée. Le jury rappelle que si l'introduction doit rester courte, elle ne peut cependant se dispenser de comporter un premier cadrage du phénomène étudié, une définition des termes du sujet, une problématique et un plan clairement liés. Ces manques ont été systématiquement sanctionnés.

Comme les années précédentes, le jury rappelle qu'on attend avant tout des candidats une analyse des documents simple, précise et rigoureuse. L'exposé doit s'attacher à présenter tous les documents présents dans le dossier, en évitant la simple paraphrase. Le jury apprécie bien évidemment que les candidats sachent les rattacher à des connaissances personnelles, à condition qu'elles soient bien maîtrisées. L'analyse des documents suppose en outre la maîtrise des raisonnements et outils statistiques de base comme par exemple la différence entre points et pourcentages, la définition d'un décile, la distinction (et les modalités d'articulation) des effets d'âge et des effets de génération, ou le raisonnement « toutes choses égales par ailleurs ». Cette année encore, la quasi-totalité des dossiers comportait au moins un document présentant des difficultés spécifiques. En l'occurrence, il s'agissait de régressions logistiques (cependant, l'absence d'analyses factorielles cette année est fortuite et le jury attend que les candidats en maîtrisent aussi la lecture). Concernant les régressions logistiques, le jury a pu constater dans l'ensemble une assez bonne maîtrise. Des erreurs et maladroites ont toutefois été commises : certains candidats, bien que semblant comprendre le principe de ce type de documents, en venaient à invoquer des explications par des variables déjà prises en compte dans la régression, et donc neutralisées. Concernant la rigueur des raisonnements, le jury a été particulièrement sévère à l'encontre de la confusion trop fréquente entre corrélation statistique et causalité. Certaines approximations sur des notions de base comme les PCS ne sont pas non plus acceptables (un candidat n'a par exemple pu rattacher la catégorie de professions intermédiaires à aucun exemple de métier).

Une attention vigilante aux données proposées et à la note méthodologique aurait également permis à certains candidats d'éviter certaines confusions fâcheuses. On pense par exemple à l'erreur qui a conduit un candidat à produire une problématique en termes d'évolution entre deux enquêtes, quand les deux séries de documents proposées étaient en fait tirées de la même enquête (seules les dates de parution des articles différaient). Le jury rappelle à cette occasion qu'il attend des candidats une attention et une attitude critique quant aux méthodologies d'enquête mises en œuvre dans les documents proposés.

Heureusement, les candidats faisant étalage de préjugés sans rapport avec les données proposées ont été rares. Affirmer ingénument que les femmes cadres apprécient le temps libéré par les 35 heures avant tout parce qu'elles vont pouvoir consacrer plus de temps aux tâches domestiques peut faire sourire. Enchaîner une série d'amalgames entre la notion de parc social (à l'occasion d'un dossier sur les conditions de logement) et les notions d'immigration, de délinquance et de violence urbaine est inacceptable et a été sanctionné par le jury.

On rappellera enfin que la seconde partie de l'épreuve (entretien avec le jury) a semblé trop souvent abordée par les candidats comme une succession de pièges ou de remarques correctives alors qu'il s'agit avant tout pour le jury de leur donner l'occasion de rectifier eux-mêmes d'éventuelles erreurs techniques (lecture de documents erronée) ou erreurs de raisonnement. Le jury apprécie que les candidats soient capables de débusquer les problèmes évoqués et de les rectifier. Cette partie de l'épreuve peut être l'occasion, pour ces candidats, d'améliorer fortement leur notation.

Liste des dossiers traités

Les conditions de travail dans le contexte des accords de RTT

M.-A. Estrade, D. Méda, R. Orain, « Les effets de la réduction du temps de travail sur les modes de vie : qu'en pensent les salariés un an après ? », *Premières informations et premières synthèses*, Ministère des Affaires sociales, du travail et de la solidarité, DARES, n° 21-1, mai 2001.

J. Bué, S. Hamon-Cholet, I. Puech, « Organisation du travail : comment les salariés vivent le changement », *Premières informations et premières synthèses*, Ministère des Affaires sociales, du travail et de la solidarité, DARES, n° 24-1, juin 2003.

Les usages de l'informatique

C. Rouquette, « Un tiers des adultes ont déjà utilisé l'internet », *Insee Première*, n°850, juin 2002.

C. Rouquette, « La percée du téléphone portable et d'Internet », *Insee Première*, n°700, février 2000.

S. Dumartin, « L'ordinateur divise encore les mondes professionnels », *Insee Première*, n°651, juin 1999.

C. Rouquette, « L'informatique : une technique assimilée par les jeunes générations », *Insee Première*, n°643, avril 1999.

Les inégalités sociales de santé

A. Leclerc, D. Fassin, H. Grandjean, M. Kaminski, T. Lang (dir), *Les inégalités sociales de santé*, Paris, La Découverte, 2000.

S. Dumartin, « Trois quarts des Français se considèrent en bonne santé », *Insee Première*, n°702, mars 2000.

L. Auvray, S. Dumesnil, Ph. Le Fur, *Santé, soins et protection sociale en 2000*, Rapport du CREDES, décembre 2001.

Les pratiques sportives des jeunes

Lara Muller, « La pratique sportive des jeunes dépend avant tout de leur milieu socioculturel », *Insee Première*, n°932, novembre 2003.

« Le sport chez les jeunes de 12 à 17 ans », *Stat-Info, Bulletin de Statistiques et d'Etudes*, Ministère des sports, n°2-4, octobre 2002.

Pratiques culturelles et transmissions familiales

C. Tavan, « Les pratiques culturelles : le rôle des habitudes prises dans l'enfance », *Insee Première*, n°883, février 2003.

H. Michaudon, « La lecture, une affaire de famille », *Insee Première*, n°777, mai 2001.

Les comportements négatifs envers les personnes

E. Algava et M. Beque, « Le vécu des attitudes intolérantes ou discriminatoires : des moqueries aux comportements racistes », *Études et Résultats*, Ministère des Affaires sociales, du travail et de la solidarité, Ministère de la santé, de la famille et des personnes handicapées, DREES, n°290, février 2004.

Le logement des ménages à bas revenus

J-C. Driant et C. Rieg, « Les conditions de logement des ménages à bas revenus », *Insee Première*, Insee, n°950, février 2004.

J-C. Driant et C. Rieg, « Les ménages à bas revenus et le logement social », *Insee Première*, Insee, n°962, avril 2004.

La pratique religieuse en France

X. Niel, « L'État de la pratique religieuse en France », *Insee Première*, Insee, n°570, mars 1998.

École publique, école privée

F. Héran, « École publique, école privée : qui peut choisir ? », *Économie et Statistique*, Insee, n°293, 1996 - 3.

Les services entre ménages

L. Prouteau et F-C Wolff, « Les services informels entre ménages : une dimension méconnue du bénévolat », *Economie et Statistique*, Insee, n°368, 2003.

E. Crenner, « Famille, je vous aide », *Insee Première*, Insee, n°631, février 1999.